

adil

Agence Départementale
d'Information
sur le Logement
de la Haute-Savoie

QU'EST-CE QUE L'ADIL 74 ?

L'ADIL 74 est une association agréée par le Ministère du logement.

Elle remplit une mission d'intérêt général sur les questions liées au logement.

Elle est financée par l'ensemble des partenaires publics et privés oeuvrant dans ce domaine.

Elle rend une information gratuite, neutre et personnalisée.

Pour de plus amples détails, prenez contact avec l'ADIL :



4 avenue de Chambéry
à ANNECY



04 50 45 79 72



contact@pls.adil74.org



www.adil74.org



ADIL 74

Missionnée par :



**PRÉFET
DE LA HAUTE-SAVOIE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

PROPRIÉTAIRES



Crédit photo : Annecy-Tuan P. sur Unsplash

Vous possédez un logement ?

Vous souhaitez le (re) mettre en location et être conseillé gratuitement ?

Bénéficiez d'une consultation juridique gratuite pour découvrir toutes les aides financières et les options "de location" qui s'offrent à vous !

Connaissez-vous l'intermédiation locative ?

Elle permet de confier la gestion locative de votre bien à une agence immobilière sociale, ou de prendre pour locataire une association agréée par l'Etat qui sous-louera votre logement.

Cela vous permet :

une **gestion sécurisée de votre logement** (garantie du paiement des loyers et des charges, remise en état de votre logement, choix et accompagnement social du locataire, etc.)

d'avoir la possibilité de bénéficier d'**aides financières** pour financer vos travaux

Quelles solutions de financement ?

Vous pouvez bénéficier de :

subventions de l'ETAT

ET

des collectivités

si votre logement

nécessite des travaux



Action Logement* est à vos côtés pour valoriser et mettre en location votre patrimoine

L'offre **Louer pour l'Emploi** vous permet de sécuriser **gratuitement** vos revenus locatifs et de valoriser votre investissement grâce à un prêt travaux :

Jusqu'à 10 000 € pour tout type de travaux d'amélioration

Jusqu'à 15 000 € pour des travaux de rénovation énergétique.

Avec **Louer pour l'Emploi**, vous agirez en faveur du lien emploi-logement en louant votre logement à un salarié du territoire.

ActionLogement 
RECONNU D'UTILITÉ SOCIALE

(*ancien 1% logement pour le logement des salariés)